

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2021**

*Session ordinaire - Convocation du 21 Janvier 2021*

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept Janvier à 18 h 10,

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mme DE VOS Dominique, Maire.

Présents adjoints : Mr HOUVET Patrick 1<sup>er</sup> Adjoint, Mr AUGER Philippe 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Présents conseillers : Mme PANARO Brigitte, Mr MILLET Dominique, Mr TONEIN Éric, Mme CHAUVET-RABILIER Véronique, Mr FOIRATIER David, Mme KERNEVEZ Christelle, Mr LESCHENAULT du VILLARD Bernard-Louis, formant la majorité des membres en exercice.

Mr MIGAN Lawani, absent excusé a donné pouvoir à Mr HOUVET Patrick.  
Mme BAY DESILES Valérie absente excusée, a donné pouvoir à Mme DE VOS Dominique.  
Mme ROUSSET Danielle absente excusée, a donné pouvoir à Mr AUGER Philippe.  
Mme COLLINET Eva absente excusée, a donné pouvoir à Mr TONEIN Éric.  
Mr GILLET Alexandre absent excusé, a donné pouvoir à Mme PANARO Brigitte.

Mme CHAUVET-RABILIER Véronique, est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h 10.

Puis il est passé à l'ordre du jour :

## **N° 1 - 2021 : DEMANDE DE SUBVENTIONS FDI ET DSIL 2021 : RENOVATION D'UN BATIMENT PUBLIC EQUIPEMENT CULTUREL EGLISE DE CHARPONT**

Afin de sécuriser l'église de Charpont, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'effectuer des travaux d'électricité.

A cet effet, une estimation a été réalisée par l'Entreprise Ombre et Lumière, qui s'élève à 4 023.76 € HT soit 4 828.51€ TTC.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet les subventions suivantes pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention « FDI » 26 %	:	1 046.00 €
- Subvention « DSIL » 20 %	:	805.00 €
- Autofinancement	:	2 977.51 €

---

TOTAL 4 828.51 € TTC

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : 1er semestre 2021

Adopté à l'unanimité.

## **N° 2 - 2021 : DEMANDE DE FDI 2021 TRAVAUX DE VOIRIE ET REHABILITATION DU CHEMIN DES GRENOILLERES**

Eu égard à la vétusté de cette voie communale, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'effectuer des travaux de réhabilitation.

A cet effet, une estimation a été réalisée par l'Entreprise TP 28, qui s'élève à 6 542.00 € HT soit 7 850.40 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du « Fonds Départemental d'Investissement » Année 2021 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention « FDI » 26 %	:	1 701.00 €
- Autofinancement	:	6 149.40 €
		<hr/>
TOTAL		7 850.40 € TTC

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : 1er semestre 2021

Adopté à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Christelle THEVENARD se renseigne par rapport au branchement de la fibre.

Réponse : les premiers foyers (environ 260) seront éligibles à partir du 7 Avril 2021 soit 75 % du déploiement.

- Bernard-Louis LESCHENAULT du VILLARD signale la dangerosité de la descente de la route de Fonville au carrefour Chemin Côte au Prieur.

Suggestion : Un stop à l'intersection pour les véhicules venant de Fonville.

- Véronique CHAUVET-RABILIER demande des précisions concernant le règlement et la charte du conseil communautaire de l'Agglo.

Les textes ont été discutés en conférence des maires du 18/01/2021, votés au conseil du 25/01/2021 et seront diffusés aux conseillers municipaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 H 15 .

Le Maire,

Le secrétaire,

Les conseillers,